



Solidaires, Unitaires et Démocratiques

site : sudsolidairesroute.com

Syndicat national « SUD -SOLIDAIRES Route »

40 Boulevard Limbert
84000 AVIGNON

Tel : 06.11.38.60.82
bureau@sudsolidairesroute.com

PREAVIS DE GREVE

Du dimanche 09 décembre 2018 de 0h00

Au lundi 10 décembre 2018 à 24h00

Le 28 novembre 2018, le Conseil d'Etat a annulé, à la demande des organisations patronales FNTR et TLF, de modifier le décret N° 2016-1550 du 17 novembre 2016 (heures supplémentaires des conducteurs routiers).

Bien que Mme Élisabeth Borne, Ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports s'est voulue rassurante auprès des organisations syndicales, nous nous devons de lui rappeler, ainsi qu'aux organisations patronales, que nos acquis ne peuvent être dérochés !

A ce jour, aucun document signé par les patrons routiers ne circule pour confirmer les dires de la CGT et FO à savoir de mettre fin au conflit, notre préavis perdure d'autant que nos revendications sont également :

- Un treizième mois pour l'ensemble du personnel du transport routier
- La fin d'un management agressif
- Des grilles de salaires qui ne frôlent plus avec le smic
- Des grilles de frais de déplacement correspondant à la réalité des tarifs sur le terrain

C'est pourquoi, SUD-Solidaires Route invite ses adhérents et sympathisants syndiqués ou non (.) à rejoindre les mouvements sociaux du dimanche 09 décembre 00h00 jusqu'au lundi 10 décembre 24h00.

En ces temps de contestations, nous avons le devoir de défendre notre profession qui vient d'être attaquée par les patrons routiers.

Le 07/12/2018

(-) Le droit de grève est un droit fondamental, reconnu à chaque salarié et protégé par le Code du Travail : articles L1132-1 à L1132-4 et à l'article 7 de la constitution